

Une villa menacée par un projet immo

La villa Puy Fleury est l'une des villas restantes de l'avenue Churchill, à Uccle. Mais son existence pourrait être menacée. Un architecte a pour projet de ne garder que la façade de la maison et de construire derrière et au dessus un immeuble de standing. Le comité de quartier concerné se mobilise depuis mi-mars et a déjà récolté près de 800 signatures en ligne.

Voilà un projet immobilier qui fait grincer des dents. L'architecte Marc Corbiau souhaite réaménager le 228 avenue Winston Churchill, à Uccle. À cet emplacement se trouve actuellement la villa Puy Fleury, qui fait partie des quelques villas qui subsistent sur cette artère. L'architecte compte garder la façade de la maison, qui date de 1923, sur une « tranche » de plusieurs mètres, pour ensuite y accoler, derrière, un immeuble moderne qui accueillera des appartements de standing. L'immeuble dépassera la villa en hauteur.

Le comité de quartier Longchamp-Messidor, dès qu'il a été alerté de ce projet au début du mois de mars, a décidé de se charger du dossier et de lancer une pétition. La version en ligne, sur le site change.org, dit « non à la démolition du Puy Fleury, non à la façadisation de Bruxelles ». Elle a déjà recueilli près de 800 signatures depuis deux semaines. Une importante mobilisation. « J'ai envoyé la pétition officiellement à la commune et à la Région », explique Anita Nys, du comité Longchamp-Messidor. « La commune a apparemment reçu beaucoup de courriers à ce sujet. Beaucoup de personnes se mobilisent. »

Le comité craint que ce projet n'entraîne la disparition de la villa. « La façade ne va pas rester, elle risquerait de s'effondrer », fait observer Anita Nys. Le comité de quartier estime de toute manière que, façade conservée ou pas, l'immeuble dénaturerait les alentours de la villa. « Un projet affreux », ajoute encore Anita Nys. « Rien ne justifie la disparition d'une villa qui fait partie du patrimoine architectural de Bruxelles. »

La villa du Puy Fleury n'est pas classée. Par deux fois, le quartier a demandé son classement, mais la Région n'a pas tranché dans les délais. Le comité de quartier compte demander une troisième fois son classement, ainsi que le classement du magnolia devant le bâtiment.

Du côté de la commune d'Uccle, on attend la commission de concertation, qui se tiendra à la fin du mois d'avril. « C'est un dossier difficile en tous points », concède Marc Cools, échevin de l'urbanisme (MR). « La villa est déjà entre deux grands pignons aveugles, des immeubles qui font neuf étages », ajoute l'élue, qui assure que la commune écoutera avec attention les arguments du porteur de projet comme ceux des riverains inquiets. Ceux-ci pensent réussir à faire arrêter le projet.

Marie Hamoneau

Marie Hamoneau

Copyright © 2015 Sud Presse. Tous droits réservés